

Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces Informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

FCP – Ofi Invest ESG Euro Equity Smart Delta Convex - PART R - ISIN: FR0010411868

OPC géré par OFI INVEST ASSET MANAGEMENT – Société Anonyme à Conseil d'Administration -22 rue Vernier - 75017 PARIS

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter notre Direction Commerciale au 01 40 68 12 94 ou via à l'adresse mail suivante : contact.clients.am@ofi-invest.com ou consulter le site www.ofi-invest-am.com.

L'AMF est chargée du contrôle d'OFI INVEST ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

OFI INVEST ASSET MANAGEMENT est agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce PRIIPS est autorisé à la commercialisation en France et réglementé par l'AMF.

DIC publié : 02/01/2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type: OPCVM (Fonds mixte)

Terme: 5 ans

Objectifs: Le Fonds est un Fonds nourricier du Compartiment Ofi Invest ESG Euro Equity Smart Beta de la SICAV Global SICAV.

L'investissement sera réalisé pour au minimum 85% dans les Actions XL du Compartiment Maître, le reste de l'actif ne pouvant être composé que de liquidités et de contrats financiers conclus en couverture nette de telle sorte que sa fourchette d'exposition nette aux actions reste entre 30% et 100%. La fourchette d'exposition actions du Maître Ofi Invest ESG Euro Equity Smart Beta est quant à elle comprise entre 90% et 100% de l'actif net.

Si le Fonds Nourricier a le même indicateur de gestion que celui de son Compartiment Maître Ofi Invest ESG Euro Equity Smart Beta, il dispose par contre de son propre objectif de gestion.

Du fait de la propre stratégie de couverture du Fonds Nourricier et de ses propres frais, son profil de risque et sa performance seront différents de ceux du Compartiment Maître Ofi Invest ESG Euro Equity Smart Beta.

Objectifs du Compartiment Maître :

Le Compartiment a pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx Dividendes Nets Réinvestis sur la durée de placement recommandée en mettant en œuvre une approche ISR.

L'univers d'investissement du Compartiment est défini par l'ensemble des composants de l'indice EURO STOXX. Sur la base d'une allocation dynamique, le gérant investit sur les titres composant l'indice de son univers sans toutefois chercher à répliquer la pondération de chaque titre dans son indice. Le Compartiment investira essentiellement (90% de son Actif Net) dans la zone Euro, sans aucune contrainte de répartition sectorielle.

Sur la base de son univers d'investissement, le gérant procède trimestriellement ou en tant que de besoin, en fonction des conditions du marché, à une allocation sectorielle à partir de la volatilité de chaque secteur composite et de leurs corrélations jointes, afin d'équilibrer leurs contributions au risque global (critère financier) (Si un changement de composition de l'univers de référence devait intervenir entre deux rebalancements trimestriels, la gestion s'octroie la possibilité, dans l'intérêt des porteurs, soit de garder les titres jusqu'au prochain rebalancement trimestriel, soit de procéder à leurs vente en faisant un rebalancement intermédiaire comme le processus de gestion l'y autorise) .

Le gérant complète, concomitamment à l'analyse financière, son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille. L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% des titres en portefeuille (en pourcentage de l'actif net du FCP hors liquidités).

Le gérant applique un filtre ISR aux composants de chaque secteur afin de ne conserver que les 2/3 des entreprises ayant les meilleurs scores ISR de leur secteur définis par l'équipe d'analyse ISR du groupe OFI (critère extra-financier)

Pour finir, l'allocation de chaque titre est faite de façon discrétionnaire, secteur par secteur, sous contrainte de l'allocation sectorielle faite initialement (critère financier).

Le Compartiment peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme ou conditionnel, négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étranger et/ou de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir

ou exposer de façon discrétionnaire le portefeuille aux risques d'actions par l'utilisation d'instruments tels que Futures et Forwards sur actions et indices d'actions, Options sur actions et indices d'actions, Swaps sur actions et indices d'actions. L'exposition totale du portefeuille n'a pas vocation à être supérieure à 100%.

L'investisseur pourra comparer les performances du Compartiment à celles de l'indice EURO STOXX calculé Dividendes Nets Réinvestis

Objectifs du Nourricier : Il doit réaliser une performance supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx Dividendes Nets Réinvestis sur la durée de placement recommandée tout en mettant en œuvre une approche ISR et en intervenant de manière structurelle sur des stratégies de couverture du risque action.

Le Fonds sera structurellement investi dans une stratégie de couverture partielle du risque actions au travers d'un ou plusieurs Total Return SWAP (TRS)

Chaque TRS composant cette stratégie de couverture systématique réplique la performance d'un panier d'options de vente. Au moment de leurs acquisitions, le ou les TRS a/ont une maturité supérieure ou égale à 1 an.

Par ailleurs, de manière discrétionnaire, la stratégie de gestion pourra impliquer la vente et/ou l'achat d'options d'achat et/ou de futures sur EuroStoxx 50 afin de générer des revenus additionnels tout en s'assurant de garder une stratégie globale de couverture. En complément des instruments tels que Futures et Options sur actions et indices d'actions et autre type de support actions, Swaps et Forwards sur actions et indices d'actions, Swaps sur dérivés d'actions et autre type de support actions pourront également être utilisés mais de façon non systématique.

Plus particulièrement pour les parts I, investisseurs soumis à la Directive Solvency II, cette stratégie de couverture a d'ailleurs pour objectif d'atténuer le risque au sens de la Directive 2009/138/CE du 25 novembre 2009 (dite Solvabilité II) et ainsi de permettre la diminution de niveau de SCR (Solvency Capital Requirement).

L'investisseur a la faculté de souscrire ou d'obtenir le remboursement de ses parts R auprès d'OFI INVEST ASSET MANAGEMENT (au nominatif pur) ou de SOCIETE GENERALE (sur délégation de la Société de Gestion) pour les parts R au porteur et au nominatif administré sur demande chaque jour de valorisation jusqu'à 10H00. Les dividendes sont capitalisés.

Le prospectus du Compartiment Maître Ofi Invest ESG Euro Equity Smart Beta, ainsi que ses DIC et ses rapports périodiques annuels et semestriels sont disponibles gratuitement en français sur simple demande auprès d'OFI INVEST ASSET MANAGEMENT à l'adresse suivante : contact.clients.am@ofi-invest.com et peuvent être transmis par mail ou par support papier. Ils sont également disponibles sur le site internet www.ofi-invest-am.com.

Investisseurs de détail visés :

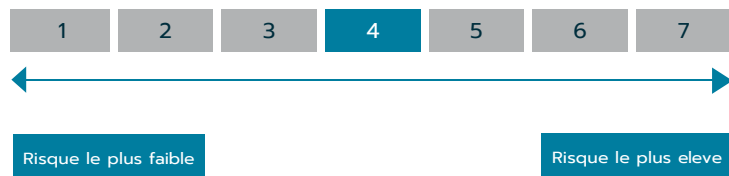
La part R s'adresse à tous souscripteurs souhaitant investir sur les marchés actions de la zone euro via une allocation dynamique. Il vise les investisseurs cherchant à obtenir une croissance de leur patrimoine sur le long terme (5 ans) et disposés à prendre des risques importants pour atteindre cet objectif.

Le Compartiment s'adresse aux personnes possédant l'expérience et les connaissances financières suffisantes leur permettant d'apprécier les risques liés au profil du Compartiment. L'investisseur accepte que son patrimoine diminue en raison de variations et d'évolutions négatives de son investissement.

Prestations et frais d'assurance: La part R d' Ofi Invest ESG Euro Equity Smart Delta Convex sert de support d'unité de compte à des contrats d'assurance-vie. Les frais présentés ci-après ne comportent ni les frais du contrat d'assurance vie ni aucune autre enveloppe ou package.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque du produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous paier. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne vous expose pas à des obligations ou engagements financiers supplémentaires. Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour la durée de détention recommandée. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez

Scénarios de performance

Scénario		1 an	Période de détention recommandée
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	6388.00 € -36.12 %	3389.98 € -19.45 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	7541.49 € -24.59 %	3895.35 € -17.18 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9917.92 € -0.82 %	8858.6 € -2.39 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	12827.21 € 28.27 %	13412.26 € 6.05 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la durée de détention recommandée en fonction des différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir des données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si la SGP n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

OFI INVEST ASSET MANAGEMENT est une Société de Gestion de Portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des Marchés Financiers. OFI INVEST ASSET MANAGEMENT respecte des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres. En cas de défaillance d'OFI INVEST ASSET MANAGEMENT, aucun dispositif d'indemnisation légal n'est prévu étant donné que la solvabilité de l'OPC n'est pas remise en cause. La garde et la conservation des actifs du Fonds sont assurées par le Dépositaire.

Que va me coûter cet investissement ?

Le coût total intègre aussi bien les frais ponctuels (droits d'entrée ou de sortie), les frais récurrents (frais de gestion, commission sur les opérations ...) que les frais accessoires (commission de surperformance et le cas échéant commission d'intéressement).

La réduction du rendement (RIY) représente l'impact des frais sur la performance en pourcentage, c'est la soustraction entre la performance hors frais et la performance frais inclus. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps (pour un investissement de 10 000 EUR)

Il se peut que la personne qui vous vend le produit ou qui fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne devra vous informer au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur l'investissement au fil du temps.

Investissement de scénario [10 000 EUR]	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez à la fin de la période de détention
Coûts totaux	182.58 €	750.45 €
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	1.83 %	1.60 %

Composition des coûts

Le tableau ci-après indique :

- L'incidence annuelle des différents types de coût sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de placement recommandée
- La signification des différentes catégories de coûts

Il montre l'incidence sur le rendement par an.

Coûts ponctuels (frais de distribution, les frais de constitution, les frais de commercialisation, les frais d'abonnement (taxes comprises))	Coûts d'entrée	0%	Incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement (il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins) Et/ou lorsque les coûts sont intégrés au prix, par exemple dans le cas des produits d'investissement packagés de détail autres que des fonds d'investissement. L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. Lorsque les coûts de distribution sont inclus dans les coûts d'entrée, ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	0.125%	Incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance
Coûts récurrents (frais d'exploitation inévitables de l'OPC, tous les paiements, y compris les rémunérations liées à l'OPC ou qui lui fournissent des services, les frais de transaction)	Coûts de transaction du portefeuille	0.14%	Incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit
	Autres coûts récurrents	1.45%	Incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II
Coûts accessoires (commissions relatives aux performances versées au gestionnaire ou aux conseillers en investissement le cas échéant, et la cas échéant de la commission d'intéressement si l'OPC en est doté)	Commissions liées aux résultats	0%	Incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit dépasse son indice de référence

Combien de temps dois je conserver l'OPC et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 5 ans

La durée de placement recommandée nous semble idéale pour que l'OPC bénéficie au mieux des revenus de ce type d'instruments.

Vous pouvez à tout moment procéder au rachat de votre investissement, toutefois la durée de placement recommandée ci-contre a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat avant cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation relative à l'OPC, le souscripteur peut consulter son conseiller ou contacter OFI INVEST ASSET MANAGEMENT

- Soit par voie postale : OFI INVEST ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 PARIS
- Soit directement via le site internet à l'adresse suivante : contact.clients.am@ofi-invest.com

Si, à la suite de votre réclamation, la réponse apportée par le groupe OFI ne devait pas vous convenir, vous pourrez également saisir le Médiateur de l'AMF via le lien suivant : www.amf-france.org ou écrire à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Cedex 02.

Autres informations pertinentes

Pour plus de détail sur le produit vous pouvez consulter le site internet : www.ofi-invest-am.com

Conformément à la réglementation applicable, OFI INVEST ASSET MANAGEMENT s'engage à remettre, avant toute souscription, le présent document et que ce sera mis à jour au minimum une fois par an, à la clôture comptable de l'OPC

OFI INVEST ASSET MANAGEMENT tient également à votre disposition, le dernier rapport annuel, la dernière plaquette semestrielle, la dernière valeur liquidative de l'OPC.

Les informations sur les performances passées de l'OPC sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/produits>